



# ACTORS STUDIO COMPANY

ASSOCIATION LOI DE 1901 N° W133017106



## CONTRAT D'ADHESION

SECTION COLLÈGE

Entre les soussignés :

### Actors Studio Company

Association loi 1901

**Adresse postale** : 31 allée des Mimosas, les terrasses de Cassis, 13260 CASSIS

**Et** (informations concernant le représentant légal de l'élève):

**Nom**<sup>1</sup> :

**Prénom**<sup>1</sup> :

**Adresse**<sup>1</sup> :

**Téléphone**<sup>1</sup> :

**Mail**<sup>1</sup> :

dénoté ci après l'adhérent,

a été convenu ce qui suit :

**Désignation** : Atelier de Théâtre

### Participant:

**Nom**<sup>2</sup> :

**Prénom**<sup>2</sup> :

**Téléphone**<sup>2</sup> :

**Mail**<sup>2</sup> :

Je souhaite recevoir les informations sur les coordonnées du (entourer la mention utile):

-Représentant légal

-Participant

-Les deux



Le contractant s'engage aux conditions suivantes :

**1) Lieu de l'atelier :**

Institution Sainte-Trinité  
55, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
13009 – MARSEILLE

**2) Durée du contrat :** du ..... au .....

**3) Forfait indivisible :**

**230€ TTC** pour l'année scolaire versés le jour de la remise du contrat.

**ATTENTION : Le désistement en cours de période ne donnera lieu à aucun remboursement!**

L'adhérent peut payer en **une, deux (120€ et 110€) ou trois (70€, 80€ et 80€)** chèques datés du jour de la signature du contrat, libellés à l'ordre de «**Actors Studio Company**» et joints avec ce dernier. Ces chèques seront mis à l'encaissement, le 1er dès réception, les autres à partir du 1er du mois de janvier et d'avril. L'adhérent s'engage à veiller à l'approvisionnement de son compte épargne lors des échéances définies ci-avant.

**ATTENTION : Tout dossier incomplet sera refusé!**

**4) Descriptif de l'atelier**

Le nombre de séances par semaine sera établi en concertation avec l'Institution et donnera lieu à l'établissement d'un planning qui sera communiqué à l'adhérent. Pendant la période définie à l'article 2, la compagnie communiquera à l'adhérent les éventuelles modifications de ce planning. L'année est composée d'un total de 31 séances.

**5) Vacances scolaires**

Il n'y a pas de séances pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Les vacances de Pâques donneront lieu, sur l'établissement, aux répétitions générales des sections du lycée et du collège.

**6) Représentations de fin d'année (Festival des 3 Arceaux)**

Les représentations de fin d'année donneront lieu à la perception d'un droit d'entrée pour permettre d'amortir le coût d'achat des accessoires supplémentaires nécessaires à la mise en scène. Ce coût, fixé en fonction de la représentation, n'excédera pas **8€** par spectateur adulte (18ans et plus), **5€** par spectateur mineur (entre 6 et 18 ans) ou étudiant, et gratuit pour les moins de 8 ans. Un espace buvette est organisé par l'A.P.E.L.

**7) Garantie**

L'adhérent ne sera soumis à aucun autre versement à l'association hormis ceux prévus aux articles 3 et 6 du présent contrat.

**8) Costumes**

La compagnie ne prend pas en charge la location des costumes nécessaires aux représentations de fin d'année scolaire.

**9) Vidéo / Photographie**

Lors des représentations de fin d'année scolaire, les photographies et vidéos à titre privé sont autorisées. Leur commercialisation est totalement interdite. Des vidéos spectacles en téléchargement seront à la vente en fin d'année au tarif de **7€**.

**10) Encadrement**



L'encadrement des interventions est assuré par Nathan ATTIA.

### **11) Sécurité**

L'ASC décline toutes responsabilités en cas d'absence d'un participant dès le début du cours

Fait à Marseille le <sup>3</sup> :

En Deux Originaux

L'adhérent <sup>4</sup> :  
(son tuteur légal si mineur)

L'association  
Le président : M. ATTIA Nathan

L'association vous prie de joindre votre paiement avec le présent contrat comme stipulé à l'article 6.

Toute l'équipe de «Actors Studio Company » vous remercie pour la confiance que vous lui accordez. En vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus sincères salutations.

■ **Siège social de « Actors Studio Company »**

Adresse postale 31 allée des Mimosas, les terrasses de Cassis, 13260 CASSIS

TELEPHONE : 07 68 36 19 28

E-Mail : [actorsstudiocompany@gmail.com](mailto:actorsstudiocompany@gmail.com)

Facebook: ASC- Actors Studio Company

1 Information concernant le tuteur légal du participant <sup>3</sup> Dater ce document

2 Information concernant le participant <sup>4</sup> Faire précéder la signature par la mention : « Lu et approuvé »

